

*de B*

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 29 novembre 2016 à 20 h à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique à Sainte-Angèle-de-Mérici.**

Sont présents:      Monsieur Alain Carrier                      maire  
                         Monsieur Régis Sirois                      conseiller, siège no. 1  
                         Madame Myleine Gauthier                  conseillère, siège no. 2  
                         Monsieur Bertrand Lavoie                  conseiller, siège no. 3  
                         Madame Marie-France Dupont              conseillère, siège no. 4  
                         Madame Francine Bezeau                  conseillère, siège no. 5

Monsieur Robin Deschênes, conseiller, siège no. 6, est absent , absence motivée.

**Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Carrier.**

**Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.**

**Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

16-11-234 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2. Cartes horodateur – Engagement de dépenses
3. FQM – Autorisation signature – Service DG Remplaçant
4. Ateliers de rénovation RP – Demande de dépôt à neige
5. Comité de la bibliothèque – Subvention annuelle 2016
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

Adoptée

**2. CARTES HORODATEUR – ENGAGEMENT DE DÉPENSES**

16-11-235 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de mille (1 000) cartes d'horodateur au montant de 142.\$, taxes en sus, auprès d'Impression Nouvelle Image.

Adoptée

**3. FQM – AUTORISATION DE SIGNATURE – SERVICE DG REMPLAÇANT**

16-11-236 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Alain Carrier, maire, à signer la demande de service de DG remplaçant de façon temporaire auprès de la FQM. De plus, la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise l'émission d'un chèque au montant de 1 000.\$, taxes en sus, pour le paiement des honoraires incluant la rédaction de contrat à durée déterminée.

Adoptée

4. ATELIERS DE RÉNOVATION RP – DEMANDE DE DÉPÔT À NEIGE

16-11-237 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande des Ateliers de rénovation RP, pour un emplacement à neige sur le terrain municipal arrière adjacent à leur propriété. La municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici ne se tient aucunement responsable, ni des dommages à la machinerie, ni des accidents qui pourraient survenir lors de l'exécution des travaux ou sur ce terrain. De plus, monsieur Alain Carrier, maire, et monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer l'entente entre les deux (2) parties.

Adopté

5. COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE – SUBVENTION ANNUELLE 2016

16-11-238 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque à l'ordre du comité de la bibliothèque au montant de 2 500.\$, subvention annuelle de 2016.


Adopté

6. PÉRIODE DE QUESTIONS.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE.

16-11-239 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 06, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

  
\_\_\_\_\_  
Alain Carrier, maire

  
\_\_\_\_\_  
Yves Banville  
Directeur général & Secrétaire-trésorier

*Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
\_\_\_\_\_  
Alain Carrier, maire